

APPEL A RESIDENCE

Présentation du projet :

Coopération des services Petite enfance en Cévennes autour de l'art de la culture.

Les communautés de communes du Pays Viganais et de Causses Aigoual Cévennes s'appuient sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant pour réunir professionnelles, parents et enfants dans un grand projet commun qui aboutira notamment à la création d'un festival petite enfance.

Nous nous référons plus spécifiquement aux points 5 et 8 qui sont :

-Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

-J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

En effet, nous souhaitons que les enfants, les familles et les professionnelles de ces territoires ruraux puissent avoir le même droit et le même accès à la culture et à l'émerveillement que les habitants des villes.

Appel à résidence :

Les services Petite Enfance et la Filature du Mazel lancent un appel à résidence à destination des artistes d'Occitanie travaillant en direction du très jeune public, tous champs artistiques confondus.

Cette résidence s'insère dans un dispositif soutenu par la CAF et les services des deux communautés des Communes, visant à faire rentrer des experts et des artistes dans les établissements des deux communautés des communes, dans le cadre d'une prise en charge valorisée des publics familiaux.

Durée :

2 au 13 décembre 2024

Soit : - une semaine de travail au plateau de la Filature du Mazel

- 6 restitutions ou ateliers sur le territoire impacté : Crèche du Pays viganais / Crèche de l'Espérou/ Crèche ND de la Rouvière / Crèche Lasalle/ Crèche Lanuéjols/ Relais Petite Enfance dans des lieux non dédiés.

La Filature du Mazel

Pôle d'Innovations Territoriales

2134 le Pont de la Filature 30570 Val d'Aigoual www.lafilaturedumazel.org

04 67 68 24 07 lafilaturedumazel@gmail.com

Siret : 753 770 981 00011 - ape : 9002Z Licences : L-D-21-3134 L-D-21-3348

Modalités :

- L'hébergement de l'équipe est pris en charge à la maison d'accueil de Villeméjane du 2 au 13 décembre 2024.
- Bourse de résidence : 2700 € sur présentation de facture
- Conventionnement : Filature du Mazel
- Renseignements : lafilaturedumazel@gmail.com / 07 88 61 42 63

Calendrier :

- Septembre 2024 : lancement de l'Appel à résidence
- Candidatures reçues jusqu'au 4 novembre à lafilaturedumazel@gmail.com (dossier artistique et présentation des actions de restitution ou médiation)
- Choix des dossiers le 13 novembre 2024



La Filature du Mazel

Pôle d'Innovations Territoriales

2134 le Pont de la Filature 30570 Val d'Aigoual www.lafilaturedumazel.org

04 67 68 24 07 lafilaturedumazel@gmail.com

Siret : 753 770 981 00011 - ape : 9002Z Licences : L-D-21-3134 L-D-21-3348

La Filature du Mazel
Pôle d'Innovations Territoriales
2134 le Pont de la Filature 30570 Val d'Aigoual www.lafilaturedumazel.org
04 67 68 24 07 lafilaturedumazel@gmail.com
Siret : 753 770 981 00011 - ape : 9002Z Licences : L-D-21-3134 L-D-21-3348